



Paris, le 13 octobre 2014

Catherine BARATTI-ELBAZ

Maire du 12^e arrondissement

Note à l'attention de Fabrice MOULIN
Adjoint en charge de la sécurité et de la prévention

Chef Fabrice

La sécurité est avant tout un droit. Assurer la tranquillité de toutes et tous constitue une condition indispensable à l'amélioration du vivre ensemble dans notre arrondissement. Je vous demande de mener **une politique exigeante et réaliste qui se fondera sur des réponses adaptées aux attentes des habitants** en termes de sécurité, tranquillité, prévention, lutte contre les incivilités et les nuisances au quotidien.

L'un des atouts de la réussite de notre action sera **une plus grande communication et coopération entre tous les acteurs** de la sécurité et de la prévention, quelle que soit leur autorité de tutelle ainsi qu'**une écoute et un dialogue permanent avec les habitants**. Il est essentiel de travailler sur la complémentarité des différents intervenants : forces de l'ordre, justice, équipes de la Direction prévention et protection (DPP) de la Ville de Paris, Groupement parisien inter-bailleur de surveillance (GPIS), clubs de prévention spécialisée, établissements scolaires, etc.

Dans le 12^e, le contrat local de sécurité signé en 2009 a engagé un travail concerté entre la Mairie, la Police, le Parquet, le Rectorat et les acteurs associatifs, en particulier les clubs de prévention spécialisée. Il a déjà permis de coordonner des actions pour lutter contre les incivilités et les nuisances au quotidien. Au cours des prochains mois, en lien avec le travail engagé au plan parisien sur le Contrat parisien de sécurité, vous piloterez **la refonte et l'actualisation du contrat de sécurité d'arrondissement pour une signature dans le courant de l'année 2015**. Les acteurs de la sécurité et de la prévention partageront au travers de ce contrat une analyse des problématiques rencontrées dans l'arrondissement ainsi qu'un recensement des ressources mobilisables pour y répondre. Ils arrêteront ensemble une série de fiches-actions thématiques qui proposeront des stratégies de réponse partagées et coordonnées.

Dans le même élan, vous devrez **renouveler le fonctionnement et la composition du Conseil de sécurité et de prévention de la délinquance d'arrondissement (CSPDA)**, instance locale de concertation, d'échange d'informations et de suivi des actions menées en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.

En lien avec Régis Peutillot, vous veillerez à **encourager la participation citoyenne et l'implication des conseillers de quartier dans l'identification et la résolution des problèmes de sécurité**. En ce sens, des « **comités locaux de tranquillité** » pourront être organisés à l'échelle d'un quartier pour coordonner les interventions des différents acteurs de la prévention et de la sécurité dans ce secteur, quand des difficultés particulières et localisées apparaissent. Ces instances localisées seront réunies

au gré des besoins et de l'identification de zones en tension. Elles permettront d'élaborer des stratégies et plans d'action coordonnés à l'échelle d'un quartier.

Vous conduirez ces missions en lien avec plusieurs de vos collègues : Laurent Touzet, Eléonore Slama, Fadila Taieb et Pénélope Komitès notamment. •

En matière de sécurité, je souhaite que vous soyez particulièrement vigilant à la bonne prise en compte des problématiques de notre arrondissement par le ministère de l'Intérieur dans les futures augmentations d'effectifs de police.

Vous vous mobiliserez aussi dans le champ de la tranquillité et de la médiation pour **renforcer l'action et la visibilité des correspondants de nuit (CDN) et du Groupement Parisien Inter-bailleurs de Surveillance (GPIS)** dans les grands ensembles sociaux. Vous veillerez à **faire évoluer le périmètre d'intervention des CDN dans l'arrondissement** selon les besoins des différents quartiers. Je vous demande en parallèle de mener une politique ambitieuse en matière de prévention.

Vous appuierez le travail des éducateurs de rue intervenant notamment sur les secteurs Erard Rozanoff, Villiot-Rapée et Porte de Vincennes et consoliderez les moyens mis à leur disposition. Leur place devra être confortée dans nos dispositifs. Je vous invite à engager également un travail de concertation qui permette **une présence accrue des éducateurs de rue sur le terrain et un meilleur reporting de leurs interventions.**

Vous participerez activement au **développement des dispositifs visant à condamner les auteurs de dégradations à des peines de réparation de leurs incivilités.** En lien avec l'autorité judiciaire, il est important d'encourager la **mise en place de travaux d'intérêt général** sous le tutorat d'agents municipaux ou de gardiens d'immeubles qui prendront la forme de participation aux missions de propreté et d'entretien des espaces publics ou de réparation de parties communes d'immeubles sociaux.

Vous veillerez avec Richard Bouigue et Jean-Luc Romero-Michel à **concilier la tranquillité publique et la pérennité des activités économiques et culturelles liées à la vie nocturne.** Vous mettrez en place des espaces de concertation entre habitants et professionnels, en privilégiant des actions de médiation et de prévention, afin de tendre vers un équilibre.

En lien avec Lunise Marquis et Pénélope Komitès, vous serez attentif à la problématique des personnes à la rue. Les **maraudes sociales seront mobilisées pour venir en aide aux sans-abris et aux familles présentes dans l'espace public.**

Avec Emmanuelle Pierre-Marie enfin, vous vous rapprochez des associations spécialisées mais aussi de la police pour **lutter contre le système prostitutionnel.**

Pour toutes vos actions et initiatives, vous pourrez compter sur mon soutien, votre mobilisation sera déterminante pour garantir aux habitants du 12^e arrondissement un quotidien apaisé.



Catherine Baratti-Elbaz

Maire du 12^e arrondissement